

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 14 septembre 2012 portant nomination des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale institué au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR : DEVK1234535S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;
Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;
Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique de l'administration centrale du 26 octobre 2011 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale ;
Vu la décision de la directrice des ressources humaines du 24 novembre 2011 relative à la composition du comité technique de l'administration centrale ;
Vu la lettre de proposition de l'organisation FO du 14 septembre 2012 relative au remplacement de M. Cédric PEINTURIER, membre suppléant, affecté à la DDTM 35 ;
Sur la proposition de la directrice des ressources humaines,

Décide :

Article 1^{er}

M. Philippe LE GUILLOU est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation FO, en remplacement de M. Cédric PEINTURIER.

Article 2

L'article 1^{er} de la décision du 24 novembre 2011 est modifié comme suit :

1. Membres titulaires

Au titre de l'organisation FO

Mme Jacqueline BALZA.
M. Yves DARLOT.
M. Maël ANDRIEU.
M. Maxime JEBALI.

Au titre de l'organisation CGT

Mme Marie-Christine VAN MARLE.
M. Francis COMBROUZE.
Mme Colette WATELLIER.

Au titre de l'organisation CFDT

M. Alain POULLEAU.
Mme Anne BOISOUX-JAY.

Au titre de l'organisation UNSA

François PYOT.

2. Membres suppléants

Au titre de l'organisation FO

Françoise LEFEVRE.
Christian LEMOINE.
Philippe LE GUILLOU.
Mathieu HERVE.

Au titre de l'organisation CGT

Patricia CERISAY.
Arnaud DEMAY.
Dominique BRICE.

Au titre de l'organisation CFDT

Jacques MYARA.
Catherine LISSA.

Au titre de l'organisation UNSA

Colette VANDAELE.

Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 14 septembre 2012.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER